



Informations communales

Décision en application de l'article 34 OCo

En date du 7 juin 2023, l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire a décidé que le changement d'affectation de la fondation dépendante César Winkelmann, gérée par la commune municipale de Saicourt, est autorisé en vertu de l'article 78, alinéa 3 LCo, dans le sens où le capital peut être utilisé, en sus des intérêts, dans le but prescrit par le fondateur dans son testament public du 5 mars 1937.

Fermeture estivale - Dossiers en dépôt public

Pour la consultation des dossiers en dépôt public durant la fermeture de l'administration municipale, merci de contacter le maire, M. Markus Gerber au 079 612 81 04 ou le vice-maire, M. Gabriel Claire au 076 580 35 75 afin de fixer un rendez-vous.

Fête nationale

Comme chaque année, la manifestation officielle de la commune de Saicourt aura lieu le 1^{er} août 2023 dès 18h30 à proximité du stand de tir du Fuet. Un tout ménage sera distribué à la mi-juillet avec le programme de la soirée. Le Conseil municipal remercie d'ores et déjà le Jodler Club Enzian pour sa collaboration.

Permis de construire délivrés entre le 01.04.2023 et le 30.06.2023

Le Conseil municipal a délivré les permis de construire suivants :

- Carmen Rast pour la construction d'un avant-toit côtés Nord et Est sur la parcelle no 968 au lieu-dit Chemin des Moines 13 à Bellelay,
- Pierre Wahli pour le remplacement d'une pompe à chaleur intérieure par une pompe à chaleur extérieure sur la parcelle no 1037 au lieu-dit Les Féverges 16, Le Fuet,
- Frédéric Moser pour la construction d'une pergola et d'une volière sur la parcelle no 901 au lieu-dit Bout de Bise 5, Le Fuet (demande déposée après-coup),
- Frédéric Moser pour la construction d'une piscine et pose d'une pompe à chaleur sur la parcelle no 901 au lieu-dit Bout de Bise 5, Le Fuet,
- Sylvain et Sonja Paroz pour la construction d'une piscine hors sol sur la parcelle no 964 au lieu-dit Les Vieux Chemins 19, Le Fuet,

- Denis et Judith Schnegg pour la pose d'un canal de cheminée en façade Sud sur la parcelle no 870 au lieu-dit Sous Béroie 22, Bellelay,

Durant la même période, la Préfecture du Jura bernois a délivré les permis de construire suivant :

- Energie Bois Pré Paroz SA pour l'extension du réseau de distribution de chaleur à distance sur les parcelles nos 2, 134, 138, 139, 147, 826, 954 et 958 au Fuet

Fuet, le 12 juillet 2023

Conseil municipal